

Note Méthodologique : signalisation securite en entreprise

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

L'accompagnement porte sur la mise en place d'une signalétique sécurité adaptée et conforme pour prévenir les risques professionnels.

- Assurer la prévention des risques et la sécurité des collaborateurs.
- Communiquer clairement consignes, dangers et procédures d'évacuation.
- Cibler tous secteurs et types de sites (industrie, logistique, services, bureaux, ateliers, entrepôts).
- Renforcer la culture sécurité et l'harmonisation des pratiques.

Point clé : Le diagnostic terrain nécessite impérativement une visite physique; un rapport détaillé est remis à chaque étape clé.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic approfondi des besoins et lacunes de communication visuelle des risques.
 - Concevoir/améliorer la signalétique en respectant les obligations réglementaires et normes applicables.
 - Faciliter la compréhension rapide des consignes par collaborateurs et visiteurs.
 - Réduire les accidents et contribuer à la conformité réglementaire de l'établissement.
 - Structurer un système de signalisation cohérent et évolutif.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic sur site: recensement des dispositifs existants; évaluation de leur conformité, visibilité et pertinence.
- Analyse documentaire et réglementaire: revue des documents internes; vérification des exigences françaises/européennes (ISO, Code du travail).
- Plan d'action et recommandations: mise à jour/remplacement/ajout de panneaux; préconisations de matériaux, couleurs, formats et localisation optimale.
- Rapports détaillés à chaque étape clé avec plan d'action clair et recommandations concrètes.
- Suivi de mise en œuvre: contrôle des installations, reporting de conformité, assistance aux équipes pour l'entretien et l'évolution.
- Rapport complet final incluant diagnostic, écarts identifiés, recommandations et plan d'action priorisé, avec conseils pratiques.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite détaillée des locaux, zones à risques et postes de travail.
- Recensement des signalisations; évaluation de conformité, visibilité et pertinence.
- Résultat: constats terrain et compréhension du contexte spécifique.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents et procédures internes de sécurité.
- Analyse des exigences françaises et européennes (normes ISO, Code du travail, textes applicables).
- Résultat: état de conformité et exigences applicables au site.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Propositions de mise à jour, remplacement ou ajout de panneaux adaptés.
- Préconisations de matériaux, couleurs, formats et emplacements optimisés.
- Résultat: plan d'action clair et opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Contrôle des installations et reporting de conformité.
- Assistance aux équipes pour l'entretien et l'évolution des dispositifs.
- Résultat: déploiement maîtrisé et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Jalon / Phase	Format	Durée indicative	Sortie clé
Audit / Diagnostic initial	Sur site (visite physique)	Quelques jours (selon taille/complexité)	Constats et diagnostic des dispositifs
Analyse documentaire & réglementaire	À distance ou sur site	Variable	Analyse de conformité
Plan d'action & recommandations	À distance	Variable	Plan d'action clair et recommandations
Mise en conformité & suivi	Sur site	Plusieurs semaines (selon complexité)	Contrôles et reporting de conformité
Rapports de synthèse	—	À chaque étape clé	Rapports détaillés remis

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de l'établissement.
- Procédures de sécurité existantes.
- Rapports d'accident.

- Registres de contrôle courant.
 - Disponibilité pour une visite physique du site (diagnostic terrain).
 - Documents internes utiles à l'analyse documentaire (transmissibles à distance).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rapports détaillés remis à chaque étape clé avec plan d'action et recommandations concrètes.
 - Contrôle des installations et reporting de conformité lors du suivi.
 - Alignement systématique sur les exigences réglementaires françaises et européennes (normes ISO, Code du travail).
 - Analyse documentaire possible à distance; diagnostic terrain réalisé en visite physique.
 - Audit à programmer à la création d'un site, après réorganisation ou suite à un incident; contrôle périodique recommandé.
-